

Musées

Musée Airborne



Le musée Airborne est implanté depuis 1962 au centre du bourg de Sainte-Mère-Eglise, face à son Eglise devenue célèbre de par le monde grâce à son parachutiste John Steele resté accroché à son clocher. Un premier bâtiment abrite un planeur WACO CG-4A unique en France, ainsi que de nombreuses vitrines garnies de documents, d'effets personnels, d'armes et d'équipements rares d'époque.

Dans le deuxième bâtiment, vous pourrez admirer un avion Douglas C-47 Skytrain ayant participé au largage des parachutistes et au remorquage des planeurs lors de l'opération OVERLORD. Une scène de reconstitution de la phase d'embarquement d'un groupe de parachutistes de la 101e division aéroportée a été réalisée grandeur nature au pied de l'avion. Plus d'une centaine de mannequins en tenues d'époque sont exposés ainsi que des souvenirs personnels offerts par des vétérans et leurs familles. Vous pourrez également découvrir un film inédit de 20 minutes évoquant le parcours des parachutistes américains. Ce musée commémoratif vous entraînera au coeur de témoignages émouvants retraçant les combats auxquels ont participé nos libérateurs. Visite libre (français/anglais) d' 1h30.

Le 6 juin 2014, un nouveau bâtiment proposera aux visiteurs une scénographie avec mur d'images et reconstitution de lieux emblématiques. Le musée est ouvert tous les jours du 1er février au 30 décembre.

En février, mars, octobre, novembre et décembre : ouvert de 10 h à 17 h.

D'avril à septembre, ouvert de 9 h à 18 h 45.

Fermeture annuelle les 24, 25 et 31 décembre et janvier.

Individuels : 7,50 €/adulte - 4 €/enfant (6-16 ans) - Gratuit/enfant - 6 ans.

Groupes (15 pers. minimum) : 5,50 €/adulte - 3,50 €/scolaire (6-16 ans).

Offre spéciale regroupant 1 entrée au musée Airborne, 1 entrée au musée du Débarquement et la location d'1 visioguide : tarif sur demande.



Mme Mallet

14 rue Eisenhower 50480 Sainte-Mère-Église

tél./fax. 0233414135 ou 0233417887

@ : infos@airborne-museum.org - <http://www.airborne-museum.org>